



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr



BP MAÇON

i INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 38303

(Plus d'info www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

31 août 2028

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ **Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▣ **En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans. Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ **Autres dispositifs de la Formation**

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur du même groupe de spécialités validé

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

- Le titulaire de la spécialité "Maçon" de brevet professionnel est un technicien dont les activités principales consistent à réaliser, à partir de directives, l'ensemble des travaux de maçonnerie sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation.
- Il intervient dans l'installation du chantier, organise l'exécution de l'ouvrage, quantifie ses besoins, effectue les implantations et les tracés nécessaires.

1. Activités visées

Préparation d'un chantier - Exploitation des données :

- Identifier et exploiter les informations utiles au chantier ;
- Participer à l'analyse des risques et proposer des solutions adaptées ;
- Vérifier la faisabilité des prescriptions et soumettre des adaptations.

Réalisation d'ouvrages :

- Monter, utiliser et démonter des échafaudages de pieds ;
- Déconstruire – déposer et démonter des éléments ;
- Implanter les constructions, les éléments de structure ;
- Tracer les ouvrages ;
- Réaliser des ouvrages en maçonnerie ;
- Exécuter des finitions.

Suivi du chantier et communication :

- Installer le chantier ;
- Réceptionner, répartir ou faire répartir les matériels et les matériaux ;
- Encadrer une équipe ;
- Recueillir et transmettre les informations.

2. Compétences attestées

Préparation d'un chantier :

- Collecter et classer des informations utiles à la réalisation du chantier ;
- Décoder et analyser les données utiles à la réalisation du chantier ;
- Traduire graphiquement des solutions techniques ;
- Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention ;
- Déterminer les besoins en matériels et en main d'œuvre ;
- Préparer et suivre la réalisation des tâches.

Réalisation d'ouvrages :

- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages réalisés ;
- Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pieds ou un étalement ;
- Implanter et tracer des ouvrages ;
- Réaliser des terrassements complémentaires ;
- Réaliser des réseaux enterrés ;
- Réaliser et mettre en place des coffrages.



i INFORMATIONS

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

SITES DE FORMATION

BTP CFA Ardennes (08)
BTP CFA Aube (10)
BTP CFA Marne (51)
BTP CFA Haute-Marne (52)
BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)
BTP CFA Vosges (88)



DURÉE DE LA FORMATION

De 24 à 36 mois.
Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▀ **Par la voie de l'apprentissage :**
Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▀ **Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :**

Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER

VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 18/03/2024



Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise :

- Assurer la gestion quotidienne du chantier ;
- Organiser les activités ;
- Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages ;
- Assurer la santé et la sécurité des personnes ;
- Contrôler la conformité des supports (réception) et des ouvrages réalisés
- Animer une équipe ;
- Communiquer avec les différents acteurs du chantier ;
- Rendre compte.

3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.

4. Méthodes pédagogiques



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

5. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.